

ANNEXE B: INVENTAIRE

Lot 2 – Lutte contre les nuisibles dans la province de Flandre-Orientale

1. La méthode de calcul se rapporte toujours au nombre de postes installés (= le nombre total de moyens déployés pour la lutte et la prévention contre les nuisibles). Cela peut concerner, sans liste limitative (mais les postes principaux) :

- boîtes à souris
- boîtes à rats
- détecteurs de cafards
- détecteurs de mites alimentaires
- autres détecteurs
-

2. Le calcul des prix est effectué sur cette base, car cela donne une image correcte de la situation réelle sur le terrain, sur le site.

Le nombre actuel de postes installés est basé sur la situation réelle sur place, tout en tenant compte des facteurs externes qui peuvent influencer la présence éventuelle de nuisibles : proximité des fossés, proximité d'un parc à conteneurs, habitations résidentielles adjacentes, etc. On prend également en compte l'historique des infestations de nuisibles sur le site.

Ces facteurs sont plus appropriés comme critère de calcul que, par exemple, se baser uniquement sur la superficie d'un bâtiment. (Exemple : un bâtiment de seulement 200 m² peut nécessiter plus de postes en raison de son ancienneté et de sa proximité avec un parc à conteneurs. À l'inverse, un autre bâtiment pourrait nécessiter moins de postes).

3. Tarifs :

- les prix mentionnés sont valables pour les travaux effectués pendant les heures de bureau
- pour les travaux effectués le week-end et/ou en soirée, un supplément de 25 % est appliqué sur les prix mentionnés (sauf pour l'achat de destructeurs électriques d'insectes volants).

Les traitements locaux hors contrat contre d'autres nuisibles que ceux mentionnés dans l'inventaire sont également possibles au tarif de 90 euros par heure entamée. Cela concerne, par exemple, la lutte contre les fourmis, les poissons d'argent, etc. Cependant, cela n'inclut pas la lutte contre

les pigeons, les rats musqués et les rats noirs.

Description	Type	Le traitement/l'entretien comprend	Prix unitaire par poste et par traitement (HTVA)	Exemple de calcul
Betabox (nuisibles: rat)	Contractuel	Non applicable	€ 2,60*	15 betaboxes avec 12 contrôles = € 460,00 par an
Piège à entrée, classique (nuisibles: souris)	Contractuel	Non applicable	€ 2,60*	30 boîtes à souris met 6 nazichten = € 468,00 par an
Detector (nuisibles: cafard)	Contractuel	Non applicable	€ 2,60*	
Detector (nuisibles: mite alimentaire)	Contractuel	Non applicable	€ 2,60*	
Achat d'un insecticide électrique	Ponctuel	Non applicable	€ 195,00*	
Entretien annuel de l'insecticide électrique	Contractuel	1 entretien général 4 plaques adhésives	€ 95,00 par appareil par an	
Entretien et mise à disposition du distributeur Muscamatic (= appareil à piles dans lequel une aérosol est placé. À intervalles réguliers (mécanisme de minuterie), l'aérosol/appareil vaporise pour lutter contre les insectes volants).	Contractuel	1 entretien général 4 plaques adhésives	€ 95,00 par appareil par an	
Traitements exceptionnels hors contrat	Ponctuel	1 traitement	€ 90,00 par heure commencée	

* Déplacement, installation, entretien régulier et matériel inclus

